



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

17 janvier 2019

Contact presse :

Claire Avelle

07 66 42 72 33

c.avelle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

PMA : Un rapport de plus, toujours plus transgressif

La mission d'information parlementaire sur la révision de la loi de bioéthique a adopté son rapport le 15 janvier. Elle préconise notamment l'extension de la PMA et son remboursement par la Sécurité Sociale ! Elle va même encore plus loin, préconisant aussi l'autorisation de la PMA post-mortem, la conservation des ovocytes ou la création d'embryons transgéniques par exemple.

Sans surprise malheureusement, un rapport de plus dans la longue liste des rapports déjà rendus. Toujours plus transgressif et déstabilisateur des repères familiaux, des fondements de la bioéthique, du rôle de la médecine et des principes de la solidarité nationale, tels que définis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Depuis le lancement de la révision de la loi de bioéthique, les AFC alertent sur les risques inconsidérés que feraient courir ces évolutions à la société tout entière, pour satisfaire d'infimes minorités agissantes des tenants d'un prétendu progrès sans fraternité, l'air du temps, voire des intérêts financiers particuliers...

Le député Jean-Louis Touraine, rapporteur, se réjouit d'une proposition de "modification de la loi la plus importante depuis le début de la bioéthique dans notre pays". Grisé par l'ampleur des bouleversements qu'il préconise, il ne consent aucun effort pour assurer aux personnes une place centrale dans notre société, et accepte au contraire de les réduire encore davantage à de simples maillons de la chaîne de production et de consommation de la procréatique industrielle internationale, qui démontre une fois encore sa toute-puissance face aux décideurs politiques.

Dans ce contexte, la notion même de bioéthique a-t-elle encore un sens ?!

Si les AFC s'opposent vigoureusement aux conclusions de ce rapport, elles dénoncent aussi une connivence des institutions officielles qui, si elles laissent s'exprimer des avis plus nuancés ou divergents, n'en tiennent aucun compte, et mettent à nouveau en question la valeur des débats et des consultations dans notre pays.

Au moment de la grave crise sociale que nous traversons, les AFC sont convaincues qu'il est dangereux de déchirer davantage la société française, déjà tellement fragilisée. Les AFC continueront de s'opposer à ces transgressions et appelleront à faire front contre de telles dérives.

* Les AFC ont été auditionnées à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 2018 par la mission d'information sur la révision de la loi relative à la bioéthique